



Pont de l'ascension 2023

Par Julee

Bonjour,

J'aimerais un renseignement par rapport au pont de l'ascension car il y a litige entre le père de mon fils et moi même quand au jour de début de sa garde.

Mon enfant va chez son père un week-end sur deux, la garde de celui-ci début le vendredi à 17h et termine le dimanche à 19h.

Le jugement indique qu'il a les jours fériés qui précèdent ou suivent son week-end de garde.

Je pensais donc qu'il viendrait jeudi à 17h puisque c'est bien le jour précédent sa garde, mais il a dit à notre fils qu'il viendrait mercredi.

Pouvez-vous m'éclairer s'il vous plaît, j'ai lu beaucoup de choses sur internet, les avis sont partagés donc je suis perdue.

Merci.

Par kang74

Bonjour

Le jour férié ne précède pas directement son DVH du week end, le vendredi n'étant pas férié .

Ce serait différent si votre jugement parlait aussi de pont .

Par de là, sauf s'il est d'accord pour faire autrement, son DVH commence bien le vendredi à 17h .

Par Julee

Merci beaucoup pour votre réponse.